

Plan Local d'Urbanisme

applicable au territoire de
SAINT-ETIENNE-DES-OUILLIERES

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

MODIFICATION N° 2

13

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
en date du 29 mars 2018.

Le Président,
Daniel FAURITE



COMMUNE DE ST ETIENNE DES OUILERES

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° ER	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	N° des parcelles	Superficie indicative
1	Réaménagement d'un carrefour sur la RD43	Commune	143, 166, 167	2500 m ²
3	Elargissement de voirie	Communauté de Communes	339, 340, 341, 342, 344, 345, 346	2 474 m ²
4	Bassin de rétention des eaux pluviales	Communauté de communes	881	2 080 m ²
5	Création d'un bassin de stockage pour effluents viticoles	Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vauxonne	211	1 382 m ²